



LE VILLAGE SOUTIENT SES ASSOCIATIONS



HAUDIVILLERS

SOMMAIRE

État civil ----- 4

Retour conseils municipaux ----- 5

- 7 juin 2019
- 11 octobre 2019

Les mots des associations ----- 7

- Amicale des Sapeurs Pompiers
- Haud'Histoire
- Haudi sur scène
- Club Sportif de Haudivillers
- La Pétanque Haudivilloise
- Club du 3° Age «Les Rencontres»
- HaudiCom
- Haudi'Chemins
- Haudicoeur
- «Nos enfants d'abord»
- Odi-Jeun

Aménagements ----- 14

- Le city stade
- La commune lance son PLU

Cadre de vie ----- 15

- Inauguration de l'échelle du château d'eau et de l'épareuse
- CINE RURAL – La saison 2019-2020 démarre

Sécurité ----- 16

- Radars pédagogiques, analyse des relevés
- La vitesse et la conduite
- Circulation rue du souvenir
- Formation aux gestes qui sauvent

Évènements ----- 18

- Concert de violonistes en l'église de HAUDIVILLERS
- La fête communale 2019
- Exposition Haud'Histoire sur les métiers d'autrefois à Haudivillers

Le coin des enfants ----- 21

- La semaine ELA

Notre Village ----- 22

- Cartes postales anciennes

Portrait ----- 23

- Betty Bouton, la passion d'apprendre
- Le départ de Jojo

Vie Pratique ----- 26

- La préservation de la perte d'autonomie et le maintien à domicile
- DMP
- L'ADIL 60
- Que faire en cas de perte de clés ?
- GENDARMERIE DE BRESLES
- Inscriptions sur les listes électorales

Environnement ----- 32

- Le contrôle des installations d'assainissement non collectif

Divers ----- 33

- Les 4 saisons...
- Recette : Champignons sautés aux amandes
- Citations

Jeux - Coloriage ----- 35

Numéros utiles ----- 38

Calendrier manifestations ----- 39

Permanences de la Mairie et de l'Agence Postale Communale

Lundi, mardi, mercredi 9h à 12h

Jeudi 9h à 12h et 16h à 19h

M. Le Maire 17h à 19h

Vendredi 9h à 12h et 17h à 18h

Samedi (1er et 3ème du mois) 9h à 12h

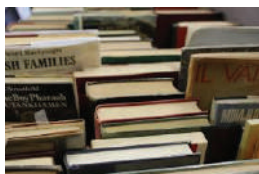


Mairie
d'Haudivillers, à
votre écoute...

Tél : 03 44 80 40 34

Mail : mairie-haudivillers@wanadoo.fr

Site internet : <http://haudi.fr/>



Heures d'ouverture de la bibliothèque

La bibliothèque est ouverte tous les mardis de 16h30 à 18h00 et fermée durant les vacances scolaires.

LE MOT DU MAIRE



L'été est terminé. J'espère que vous avez bien profité de cette période ensoleillée et que vous n'avez pas trop souffert de la chaleur.

Les 12 et 13 octobre, l'association Haud'Histoire a organisé une exposition sur les métiers d'autrefois à Haudivillers. Je félicite les membres de l'association ainsi que tous les bénévoles qui ont donné de leur temps ou prêté des outils, des objets, des tracteurs... pour le fabuleux travail de recherche effectué. Merci pour cette intéressante et superbe exposition.

Je souhaite aussi remercier Madame Amic qui, lors du repas annuel du club « Les Rencontres » et après 40 ans au sein du club dont 30 années de présidence, a annoncé qu'elle arrêterait son activité à la fin de l'année. Merci pour son implication dans le milieu associatif et aussi au sein de la commune. Tous nos vœux pour l'avenir.

L'équipe du Conseil municipal se mobilise pour achever les projets commencés dans la commune et poursuivre ses efforts pour préparer l'avenir de notre village.

Le city stade est terminé et nous avons aménagé ses abords pour en assurer la sécurité. J'espère que ce lieu destiné aux loisirs et à la détente de nos jeunes sera préservé des dégradations. L'aire de jeux sur la place du village a en effet été dégradée par des jeunes dont la plupart résident dans notre commune. Nous avons créé un espace de jeux pour les petits, merci de le respecter.

Une antenne Orange va être installée dans la commune afin d'améliorer le réseau mobile.

Des études sont en cours pour élaborer un programme de rénovation de notre église sur plusieurs années. De même pour le château d'eau.

L'agrandissement du cimetière est aussi une priorité.

Toute l'équipe municipale est heureuse de vous convier aux festivités de fin d'année.

Le 8 décembre, un spectacle destiné aux enfants de la commune précèdera la venue du Père Noël avec sa hotte remplie de jouets.

Le 15 décembre, lors du marché de Noël, vous pourrez découvrir des produits artisanaux et de qualité, déguster des huîtres et de la tartiflette...le Père Noël sera présent pour accueillir les enfants qui viendront interpréter, avec leurs professeurs des écoles, des chants de Noël. L'harmonie HaudiCoeur sera présente aussi pour nous accompagner avec de charmantes mélodies. Cette année, Sébastien le Magicien émerveillera les grands comme les petits.

Le 21 décembre, les membres du Centre Communal d'Action Sociale seront heureux de remettre un colis aux aînés de la commune, lors d'un agréable après-midi festif.

Enfin, le jeudi 16 janvier 2020 à 18h30, l'équipe municipale sera heureuse de vous accueillir à la salle Monique de l'Odéon, pour la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire.

Bonne fin d'année à toutes et à tous.

Félicitations à ELSA

Parmi les élèves des lycées Beauvaisiens qui se sont présentés au Baccalauréat 2019, 142 ont obtenu la mention Très Bien dont 1 pour la commune d'Haudivillers. L'ensemble du Conseil municipal tient à adresser toutes ses félicitations à Elsa LESUR à qui nous souhaitons une très belle réussite dans la poursuite de ses brillantes études.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES



Liam, Laurent, Christian LEJEUNE
né le 25 août 2019

Yélèna, Blandine, Marie-Christine ANSELME
née le 29 août 2019

Justin, Jean, Gabriel GUERIN
né le 25 octobre 2019

Toutes nos félicitations aux heureux parents

MARIAGES

Antoine FLEITZ et Aurore DACHON
mariés le 06 juillet 2019 à Haudivillers

David BORNET et Martine PORCHERON
mariés le 06 juillet 2019 à Haudivillers

Hélène DEBRYE et Sébastien GIRALDON
mariés le 03 août 2019 à Haudivillers

Tous nos vœux de bonheur



DÉCÈS

LEMERRE Roland
décédé le 16 juillet 2019 à Amiens

HIRAUT Daniel
décédé le 01 août 2019 à Beauvais

JEREZ Francine, née FRUITIER, veuve de M. JEREZ
Jean-Pierre, décédée le 11 octobre 2019

GEOFFRE Lydie, née BEZAK, épouse de M. Jacky
GEOFFRE, décédée le 20 octobre 2019

Toutes nos condoléances aux familles



MÉDAILLES

Médailles Vermeil du travail :
M.DANEL Vincent
M. WISNIEWSKI Patrice

Médailles Grand Or du travail :
M.GOUVERNEUR Didier
M.SOISSON Jean-Marie

Toutes nos félicitations



Synthèse du Conseil municipal du 7 JUIN 2019

1 – Décision modificative n°1/2019 du service d'eau potable

Le Conseil municipal a voté le budget du service d'eau potable lors de sa réunion en date du 12 avril 2019. Une étude diagnostic du point de captage a été budgétée initialement pour 4 000 €, hors le montant de celle-ci est d'environ 22 000 €. Une décision modificative est à prendre afin d'abonder cette opération d'investissement. Le CM décide à l'unanimité d'émettre un avis favorable. (cf. tableau dépenses/recettes sur le site internet de la commune <http://haudi.fr>)

2 – Demande de subvention pour une étude diagnostic du captage d'eau potable

La commune pourrait demander au Conseil Départemental –CD- et à l'Agence de l'Eau Seine-Normandie une aide financière pour le financement d'une étude diagnostic du captage d'eau potable. Considérant les recommandations de l'ARS pour que la commune réalise un contrôle et le diagnostic de l'ouvrage de production d'eau potable de la commune, M. le Maire sollicite la réalisation de cette étude sur un programme d'investissement subventionné, pour un montant total HT de 18 160 € (Subvention CD (30 %), subvention Agence de l'Eau (50%), part communale (20 %))

Le CM décide à l'unanimité, d'approuver la réalisation de cette étude, d'adopter le financement proposé, de demander une dérogation au CD de l'Oise et à l'Agence de l'Eau pour pouvoir commencer cette étude rapidement, et de les solliciter pour une subvention, au moins égale à celle mentionnée au plan de financement.

3 – Rapport annuel 2018 sur le service d'eau potable

Le Conseil Municipal a confié à Veolia la gestion du service d'alimentation en eau potable de la collectivité. A ce titre, Veolia doit présenter tous les ans à la commune un rapport sur ce service. Le CM doit ensuite se prononcer sur celui-ci avant le 30 juin de l'année suivante. La capacité du réservoir de la commune est de 120 m³, et le réseau comporte 6 876 m en canalisation de distribution.

Les analyses d'eau ont fait ressortir une eau de bonne qualité bactériologique et physico-chimique. A titre d'information, le volume produit a été de 29 948 m³, dont 1 007 m³ achetés au syndicat des sources d'Essuilles Saint Rimault pour l'année 2018, en diminution de 10.9 % par rapport à 2017. Le nombre de clients a augmenté de 1.4 % passant de 359 à 364. Le nombre de m³ d'eau vendus a augmenté de 4.1 % pour passer de 25 415 m³ à 26 453 m³.

Le rendement du réseau est passé de 76.6 % à 88.9 %

(+16.1 %), 1 branchement plomb a été repris et 2 poteaux incendie ont été remplacés. Pour l'installation de production, forte baisse de productivité du forage, un diagnostic de celui-ci est urgent. La modélisation hydraulique du réseau a permis de mettre en évidence des pressions en réseau adaptées à la distribution d'eau potable. La mise en place d'une station de surpression pourrait être envisagée afin d'obtenir des pressions minimales de 2.00 bars, des temps de séjours globalement correct à l'exception de certaines extrémités de canalisations, le réservoir possède une autonomie satisfaisante en cas de dysfonctionnement de l'installation de pompage. D'autre part, l'interconnexion avec le syndicat des Eaux d'Essuilles Saint Rimault permet de sécuriser l'alimentation en eau potable. Le CM émet un avis favorable au compte rendu de l'activité du service public d'eau potable.

4 – Révision des différents tarifs communaux

M. le Maire propose aux membres du CM de modifier certains tarifs comme les locations de salle, loyers, etc... à compter du 1er janvier 2020. Le CM décide de fixer les redevances et tarifs communaux à partir du 1er janvier 2020. (cf. tableau sur le site internet de la mairie <http://haudi.fr>)

5 - Questions diverses

- Analyse d'eau : l'analyse du 7 mars 2019 fait apparaître une eau de bonne qualité bactériologique et physico-chimique pour l'ensemble des paramètres mesurés.

- Tour de table

- M. VIOT explique que la commune pourrait louer l'épaveuse qu'elle va acquérir à d'autres collectivités.

- M. DACHON répond qu'il s'est rapproché du Maire de Fouquerolles et que celui-ci serait prêt à confier ces travaux à Haudivillers, mais il faudrait que la commune prenne en charge l'intégralité des travaux sur son territoire. Ce qui n'est pas possible au regard de la charge de travail des agents communaux. M. le Maire en parlera avec Mme le Maire de LAFRAYE pour voir si elle serait intéressée.

Mme DACHON explique qu'elle a envoyé le programme de la prochaine fête communale à tous les élus. Ils seront sollicités pour monter les barnums et participer à l'organisation de cette manifestation.

- Mme RIVOLIER signale que les sacs de ramassage des déchets verts sont limités à 7 par semaine et par foyer et demande si ce nombre pourrait être revu à la hausse. M. le Maire répond par la négative et il précise que les administrés peuvent toujours déposer leurs déchets verts dans les déchetteries qui sont ouvertes à cet effet.

Synthèse du Conseil municipal du 11 OCTOBRE 2019

1 – Elaboration du PLU

La commune a délibéré le 28 juin 2017 pour prescrire l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU). Une première réunion de formation a eu lieu le 7 octobre dernier avec le CAUE et la procédure d'élaboration va pouvoir être lancée.

2 – Permis de construire M. et Mme SOREL

M. et Mme SOREL vont déposer un permis de construire pour une maison d'habitation qui se situera en dehors des parties urbanisées de la commune et qui aura un lien et un caractère de nécessité pour leur exploitation agricole. Le CM peut saisir la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) pour leur demander un avis conforme sur le projet de construction. Le CM souligne, en premier lieu, toute l'importance de contribuer au maintien de la population d'Haudivillers ainsi que de préserver le nombre d'enfants scolarisés dans la commune. Il estime également que le projet n'apparaît pas incohérent au regard du développement souhaité par la collectivité qui sera vu dans le cadre du futur PLU en cours d'élaboration. Il ne considère pas le projet comme isolé aux milieux des espaces agricoles, car des constructions déjà existantes sont situées à proximité de part et d'autre des accès donnant à cette parcelle de terrain. De plus, sur le plan de la sécurité routière, le CM observe que le déplacement de l'activité vers la périphérie du village limiterait considérablement le risque lié aux sorties d'engins agricoles au cœur du village et leur impact sur les infrastructures, notamment le réseau d'eau potable.

3 – Programme « aère-toi » avec la CAB sur la qualité de l'air à l'intérieur des ERP

Les gestionnaires de structures doivent obligatoirement répondre à la loi portant engagement national pour l'environnement en matière de surveillance de la qualité de l'air intérieur dans certains établissements recevant du public sensible, notamment ceux accueillant des enfants...

Aujourd'hui, l'agglomération du Beauvaisis propose à l'ensemble des 53 communes de son territoire d'opter pour la 2ème solution, à savoir une autoévaluation de la qualité de l'air réalisée en partenariat avec Atmo Hauts-de-France. Cette option est proposée dans le cadre du déploiement du plan climat air énergie territorial et reste entièrement gratuite pour la collectivité.

4 - Programmation des travaux d'eaux pluviales 2019 avec la CAB

La collectivité a rejoint la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (CAB) depuis le 1er janvier 2017 et lui a transféré sa compétence assainissement et gestion des eaux pluviales. A ce titre, la commune a demandé à la CAB d'ajouter un

avaloir d'eaux pluviales rue Raymond Valois.

Plus de précision de cette opération dans l'intégrité du compte-rendu, sur le site de la mairie (<http://haudi.fr>).

5 – Contrat d'accompagnement à la protection des données à caractère personnel

Les collectivités locales sont amenées à recourir de façon croissante aux moyens informatiques pour gérer les nombreux services dont elles ont la compétence... Simultanément, les dispositifs de contrôle liés aux nouvelles technologies se multiplient... et le recours au réseau Internet facilite le développement des télé-services locaux de l'administration électronique à destination des administrés.

Ces applications ou fichiers recensent de nombreuses informations sur les personnes, administrés de la collectivité ou autres usagers.

La loi Informatique et Libertés... fixe un cadre à la collecte et au traitement de ces données afin de les protéger, dans la mesure où leur divulgation ou leur mauvaise utilisation est susceptible de porter atteinte aux droits et libertés des personnes, ou à leur vie privée.

De plus, le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) vient renforcer les dispositions actuelles. Il prévoit, notamment, que tous organismes publics à l'obligation de désigner un délégué à la protection des données. Les maires et les présidents d'établissements publics de coopération intercommunale sont responsables de ces traitements informatiques et de la sécurité des données personnelles qu'ils contiennent. Ils peuvent ainsi voir leur responsabilité, notamment pénale, engagée en cas de non-respect des dispositions de la loi.

Afin d'accompagner les collectivités à respecter les obligations en matière de protection de données à caractère personnel, l'Association pour le Développement et l'Innovation numérique des Collectivités (ADICO) propose de mutualiser son délégué à la protection des données. Ce délégué aura la charge de piloter la mise en conformité face aux différentes dispositions relatives à la protection des données personnelles. Le délégué doit informer et conseiller le responsable des traitements, il doit contrôler le respect du cadre juridique et coopérer avec la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés. Le délégué contribue également à une meilleure application du RGPD et réduit ainsi les risques juridiques pesant sur le maire. Pour s'acquitter de sa tâche, le délégué à la protection des données doit disposer de la liberté d'action et des moyens qui lui permettront de recommander des solutions organisationnelles ou techniques adaptées. Il doit pouvoir exercer pleinement ses missions, en

dehors de toute pression, et jouer son rôle auprès du maire.

L'ADICO propose un tarif négocié avec la CAB...

6 – Rapport d'activités du syndicat d'énergie de l'Oise

Conformément au Code Général des Collectivités territoriales, le rapport d'activités du syndicat d'énergie de l'Oise doit faire l'objet d'une communication au CM en séance publique au cours de laquelle les délégués syndicaux sont entendus. Une synthèse de ce rapport d'activités a été distribuée à chaque élu.

7 – Indemnité représentative de logement des instituteurs pour 2019

Monsieur le Préfet de l'Oise demande à chaque CM de bien vouloir se prononcer pour émettre un avis sur le taux de progression de l'indemnité représentative de logement des instituteurs pour 2019. A titre d'information, le taux d'augmentation retenu en 2017 a été maintenu en 2018 à 1 %. Pour l'année 2019, le taux prévisionnel d'évolution de l'indice des prix hors tabac est estimé à 0.9 %.

8 - Questions diverses

1) Analyses d'eau : les analyses d'eau des 16 mai, 11 juin et 11 juillet 2019 font apparaître une eau de bonne qualité bactériologique et physicochimique pour l'ensemble des paramètres mesurés.

2) Remerciements : M. le Maire donne lecture du courrier du CISD qui remercie le CM pour le versement de la subvention de fonctionnement 2019.

3) Extension consigne de tri avec le SMDOM :

une réunion publique sera organisée à Bresles le 14 novembre 2019 à 18h30 pour l'extension des consignes de tri. Cette réunion sera animée par le SMDO.

4) Antenne ORANGE : Orange va implanter une antenne relais à côté du cimetière.

Celle-ci sera implantée sur un mat d'une hauteur de 34 mètres. Un bail sera signé avec la collectivité pour la mise à disposition du terrain et les travaux devraient être terminés pour la fin de l'année.

5) Tour de table :

M. CLERGET demande où en sont les travaux de la mare de la Grande Rue. M. le Maire répond que ceux-ci n'ont pas évolué et que pour le moment il n'a pas de nouvelle de l'entreprise.

M. MARCHADOUR explique que des administrés lui ont demandé s'il serait possible de mettre une priorité à droite au carrefour de la rue Raymond VALOIS avec la rue de la Grande Vallée, car c'est dangereux.

M. MARCHADOUR signale que les travaux du city stade sont bien avancés.

M. DACHON signale qu'il y a souvent des cailloux sur l'aire de jeux se situant sur la place communale.

Ceci est dû aux accès piétonniers qui sont recouverts avec ce matériau. Pour remédier à ce problème, les chemins piétonniers vont être refaits en enrobé, ainsi que l'accès à la salle des fêtes. M. DACHON remercie les agents de services techniques pour le travail qu'ils accomplissent tous les jours.

Les comptes rendus dans leur intégralité sont consultables en mairie ou sur le site internet <http://haudi.fr>

LES MOTS DES ASSOCIATIONS

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS



Petit rappel concernant les nids d'hyménoptères. Les Pompiers d'Haudivillers traitent toujours les nids de guêpes et de frelons européens. Les nids de frelons asiatiques nécessitant du matériel spécifique sont traités par le SDIS 60. Dans le doute, vous pouvez toujours prendre contact avec vos pompiers pour être conseillé.

Avec la fin de l'année 2019 qui approche arrive le temps des calendriers et du repas de Sainte Barbe.

A partir du samedi 16 novembre les pompiers passeront chez vous pour vous proposer leur calendrier 2020. Merci d'avance pour le bon accueil que vous voudrez bien leur réserver.

Le repas de Sainte Barbe, quant à lui, aura lieu en soirée le samedi 7 décembre 2019. Nous espérons vous y retrouver aussi nombreux que les années précédentes. Les inscriptions se feront courant novembre auprès des pompiers ou au moyen des bons d'inscription qui seront distribués dans vos boîtes aux lettres.

Les membres de l'Amicale vous souhaitent une bonne fin d'année 2019.

Le Président de l'Amicale.
Jean-Yves LEFRANCOIS

HAUD'HISTOIRE

Nous avons organisé une exposition les 12 et 13 octobre sur les métiers d'Haudivillers à travers les âges.

Nous avons présenté, sur une quarantaine de panneaux, la grande diversité des activités de nos ancêtres sur les domaines de l'agriculture, du bâtiment, du cuir, du textile, des services...

Notre démarche s'est élargie puisque nous lui avons donné, cette fois, un caractère « éco-musée ».

En effet, les Haudivillois ont pu apprécier l'exposition des vieux tracteurs agricoles mis à notre disposition par Patrice Truptil.

Dans la salle Monique de l'Odéon, aux

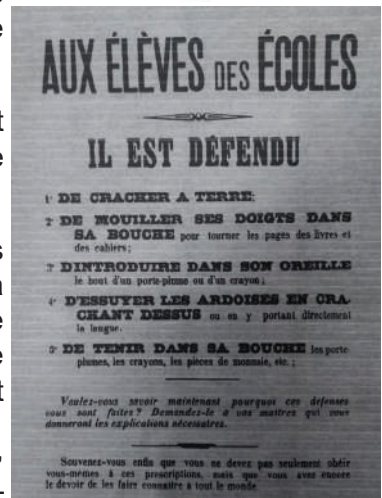
côtés de nos panneaux, Gérard Beudin a fait des démonstrations du travail du bois avec des outils d'autrefois.

Michel Stukowski, ancien boucher d'Haudivillers, quant à lui, nous a prêté du matériel ancien dans le domaine de l'équipement ménager d'autrefois.

Et enfin, Susana et Bernard Clerget nous ont accueillis et mis à notre disposition leur four à pain.

Un grand merci à toute l'équipe, nous vous donnons rendez-vous, dès à présent, l'année prochaine pour une nouvelle exposition dont le thème sera : Mémoire de l'école / Jeux et jouets des enfants.

Le Président,
Bruno HUMMEL



HAUDI SUR SCÈNE ASSOCIATION DE CHANT ET DANSE

Nous souhaitons tout d'abord remercier le public qui est venu nous applaudir chaleureusement lors de nos différentes représentations (fête de l'été, fête communale et spectacles annuels).

Désormais, c'est parti pour une nouvelle année !

Les inscriptions sont closes et nous avons repris les répétitions afin de préparer

au moins 2 spectacles, comme chaque année.

Nous sommes heureux de constater que notre association fait parler d'elle dans les villages aux alentours, les adhérents sont de plus en plus nombreux et viennent de tous horizons.

Si vous souhaitez nous suivre, n'hésitez pas à rejoindre notre page Facebook « Haudi sur scene ».



La Présidente,
Sylvie GRARE

CLUB SPORTIF DE HAUDIVILLERS

Les 14 et 15 juin 2019, le Club Sportif d'HAUDIVILLERS célébra la fête du football en organisant son tournoi annuel.



Nous profitâmes d'un temps clément pour cette manifestation.

Ce fût une belle réussite à voir le nombre d'équipes qui ont répondu présentes : à savoir le vendredi 14 juin pas moins de 22 équipes d'enfants de 7, 8, 9 ans (Paillart, Froissy, Thieux, Grandvilliers, Wavignies, Verderel et bien sûr Haudivillers), c'est à dire environ 140 joueurs.



Le samedi 15 juin fut consacré aux footballeurs de 10, 11, 13 ans avec 17 équipes, soit environ 150 participants. (Paillart, Froissy, Thieux, Verderel, Bailleul, Saint Just des Marais, Grandvilliers, Bresles).

Un grand bravo à tous ces jeunes qui nous ont fait passer deux belles journées d'amitié, car nous entretenons avec toutes ces équipes de bons rapports, en nous rendant dans la mesure du possible à leurs manifestations.

Tous ces enfants furent récompensés par l'attribution de médailles et coupes offertes grâce à la générosité du Bar Tabac Presses de HAUDIVILLERS (Madame LAFFONT Valérie), la commune de HAUDIVILLERS, le Conseil Départemental et Monsieur Olivier DASSAULT (député).



Nous adressons également nos félicitations à l'équipe dirigeante du C.S. HAUDIVILLERS pour l'organisation et la réussite de ces journées, et ne pas oublier l'implication de notre équipe U16 qui assura l'arbitrage de toutes ces rencontres.

Le Président
Jim DELARUELLE

LA PÉTANQUE HAUDIVILLOISE

Le bilan de l'année 2019 est une nouvelle fois une grande réussite pour notre club avec une participation croissante du nombre de joueurs à nos concours.

Une forte affluence également pour notre concours organisé au profit de la ligue contre le cancer, puisque 82 équipes ont participé et nous permettent ainsi de reverser la somme de 2350 euros.

Merci à tous les participants.

L'année va se terminer avec notre assemblée générale qui aura lieu le samedi 14 décembre.

N'hésitez pas à venir pour avoir des renseignements sur notre club.

Nous démarrerons l'année 2020 avec un concours

de belote le samedi 29 février

Je vous souhaite, avec un peu d'avance, de passer de très bonnes fêtes de fin d'année.

Amicalement.

Le Président
Pascal JAFFRELOT



CLUB DU 3^oAGE " LES RENCONTRES "



Comme d'habitude le repas annuel du Club du 3^{ème} âge s'est déroulé le premier samedi d'octobre, soit cette année 2019 le 5.

C'est bien entendu dans notre belle salle communale "Monique de l'Odéon" que se sont réunis plus d'une centaine de convives, chiffre jamais atteint avant ce jour. Il faut dire qu'à cette occasion nous avons fêté Anne-Marie pour ses quarante années d'animation et ses trente de présidence du Club.

C'était l'occasion pour nos élus – Député – Sénateur - Maire, de manifester leur reconnaissance pour ce long bénévolat, sans compter plusieurs maires ou anciens maires se joignant à cet hommage.

La reconnaissance du Club s'est elle aussi manifestée envers ses membres les plus actifs dont l'aide au profit de l'association a été déterminante.



Il s'agit en particulier de Lucette VESSIER, Henriette HAMARD, Jacky HUMMEL et Jean-Paul CLOPIER.



Bien sûr, la Présidente n'a pas oublié de choyer ses doyens.

Les traditionnels colis de Noël, très prisés par les adhérents seront distribués salle Monique de l'Odéon, le jeudi 12 décembre 2019 de 15 à 17 heures

Le Club ouvre son "Atelier Mémoire" les 2^{ème} & 4^{ème} lundis de chaque mois de 14h30 à 17h00 à raison de 15 séances annuelles. Cet atelier - sans prétentions médicales – propose sous forme ludique des exercices favorisant le maintien d'une bonne mémoire. Le panel des jeux englobe les différentes mémoires: *immédiate / spatiale / visuelle / tactile / ancienne etc...*

Le Bureau

HAUDICOM

Avec la rentrée de septembre, l'association HaudiCom a repris ses activités avec beaucoup d'enthousiasme et d'énergie : rédaction des bulletins d'informations communales, actualisation du livret des nouveaux arrivants, réalisation de flashes d'informations, mise à jour du site internet de la commune (<http://haudi.fr>) et organisation de divers ateliers.

Le livret d'accueil des nouveaux arrivants est actualisé chaque année en septembre et est disponible au secrétariat de la mairie. Il peut également être consulté sur le site internet de la commune.

Au cours du second semestre 2019, les ateliers se sont développés grâce aux personnes bénévoles qui partagent leur passion.

« **L'atelier floral** » est proposé maintenant, très régulièrement, et les retrouvailles des 28 septembre et 26 octobre avec Lysiane et Béatrice, sont toujours aussi captivantes. Elles ont permis la réalisation de belles compositions avec beaucoup d'originalité. Les



personnes présentes, passionnées, ont passé un moment extra !

Avec une quinzaine de participants à chaque atelier, nos animatrices ont su transmettre leur passion avec plein d'astuces florales... un vrai savoir-faire. Ils ont tous été ravis de repartir avec des compositions florales toutes aussi belles les unes que les autres. Merci à eux pour cet instant de détente.



« **Le scrapbooking** », organisé par Magali, se réunira à nouveau le 16 novembre, pour le bonheur de celles et ceux qui se passionnent pour ce sujet. Les participants pourront réaliser des



cartes à personnaliser sur le thème de Noël et mettre ainsi en valeur une ou plusieurs photos qui leur tiennent à cœur et qu'ils pourront offrir pour les fêtes de Noël. De belles réalisations en perspectives !

Deux thématiques nouvelles sont proposées :

« **Gestes de 1^{ers} secours** », atelier animé par Sébastien, formateur diplômé et gérant de la société SC Formation (les 5 et 19 octobre). Ces ateliers ont retenu toute l'attention des participants lors des mises en situation et par l'indispensable connaissance de l'utilisation du défibrillateur de la commune.

Pour les petits, des ateliers « **Comptines musicales** » sont proposés par Dominique, détentrice d'un CAP « Petite Enfance » (les 9 et 23 novembre puis 7 décembre) ; ils sont attendus avec impatience !



L'association accompagnera également la « commission Fêtes et cérémonies » pour la préparation du **marché de Noël** organisé le **15 décembre** prochain et vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

La Présidente
Martine RIVOLIER





HAUDI'CHEMINS

Informations



Avis aux marcheurs, cyclistes, cavaliers, motards, agriculteurs et quaders



Les chemins de Lafraye (à côté du stade de foot) et de Reuil sur Brèche ont été remis en état. Alors bonne randonnée, balade, promenade sur les chemins d'Haudivillers .



Le stock est prêt pour d'autres chemins...

Nous vous souhaitons de

Rendez-vous en 2020.



Le Président,
Frédéric SOISSON

HAUDICŒUR

La rentrée est déjà loin et les musiciens ont repris le chemin des répétitions. Il faut honorer les dernières manifestations de 2019 et un nouveau programme doit être travaillé en prévision des différentes sorties prévues en 2020.

Le samedi 9 novembre à 20h30 en l'église d'Haudivillers, l'Harmonie HaudiCœur se joint au Chœur AQUILON de Crèvecœur Le Grand et au Chœur des Sources de Ressons sur Matz pour vous proposer un concert. C'est une première pour HAUDICŒUR, mais il faut innover.

Le 11 novembre, il y aura bien évidemment les

commémorations à Crèvecœur le Grand puis à Haudivillers.

Et pour terminer l'année 2019, l'Harmonie sera présente sur les marchés de Noël de Crèvecœur-le-Grand et d'Haudivillers.

Nous espérons vous voir nombreux lors de ces manifestations, vous pourrez ainsi constater que l'Harmonie a accueilli de nouveaux musiciens. Il n'y a pas d'âge pour jouer de la musique.

Musicalement
Harmonie HaudiCœur



« NOS ENFANTS D'ABORD »

L'année scolaire 2018/2019 s'est achevée par un très beau spectacle, présenté par les enfants, lors de la kermesse. Cette année, les enfants nous ont fait découvrir le monde du cirque. Un grand merci à l'équipe enseignante, aux enfants mais également à l'association de Bresles qui est venue enseigner à nos enfants l'art du cirque.



Par ce petit mot, nous souhaitons également REMERCIER toutes les personnes qui se sont investies lors de cette journée, que ce soit par des dons de lots, par l'installation des stands le matin, la tenue d'un stand après le spectacle, le démontage le soir. Merci aux parents, grands-parents venus nombreux le jour de la kermesse, sans oublier tous les membres de l'association.

La nouvelle année scolaire est déjà bien installée et nous avons le plaisir d'accueillir 7 nouveaux membres au sein de l'association, ce qui est une chance car certains membres n'ont pas pu continuer leur action à nos côtés. Un grand merci pour tout le temps qu'ils ont consacré à l'association.

Un merci tout particulier à Magalie, qui a laissé sa place de Présidente à Delphine mais qui, nous l'espérons, continuera à nous accompagner.

Comme chaque année, nous allons mener des actions au profit des enfants et reverser une dotation aux différentes classes du regroupement scolaire. L'année dernière, c'est 3200 euros qui ont été reversés ; une partie de cette somme a permis aux enfants de découvrir le cirque mais aussi de faire des sorties scolaires.

Vous pouvez déjà indiquer dans vos agendas les dates suivantes :

- le défilé d'Halloween le 31 octobre 2019 à Haudivillers ;
- la bourse aux Jouets, le dimanche 17 novembre 2019 à Haudivillers ;
- le goûter de Noël pour les enfants du regroupement scolaire, le vendredi 20 décembre 2019 à l'école ;
- le repas dansant le samedi 21 mars 2020 à Lafraye ;
- la chasse à l'œuf le samedi 11 avril 2020 ;
- la kermesse le samedi 27 juin 2020 ;
- la buvette le 13 juillet 2020 lors du feu d'artifice.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre !

La Présidente
Delphine SOREL

ODI-JEUN

Les vacances sont terminées, l'association vous propose depuis le 6 septembre une séance de gymnastique le vendredi de 19h30 à 20h30 animée par Cayette Christophe. Il est toujours possible de venir découvrir cette animation, vous pouvez également vous renseigner auprès de Mme Siwek Evelyne au 6 Grande Rue ou au téléphone 03.44.80.47.09.



Prochaine animation, la dégustation du Beaujolais nouveau accompagnant un bourguignon au cours d'une soirée dansante le samedi 23 novembre 2019 à la salle Monique de l'Odéon.

Le Président,
Jean-Paul CLOPIER

AMÉNAGEMENTS

Le city stade

Nous avons eu récemment le plaisir de mettre à disposition des enfants une aire de jeux dans le centre du village.

En octobre, un nouveau projet voit le jour avec la réalisation d'un terrain multi-sports ou « city-stade », à proximité du terrain de football.

C'est un beau projet que la commune est fière de porter avec le soutien du Conseil départemental (financement à hauteur de 75%). Cet équipement



offre aux habitants du village un lieu pour pratiquer des activités sportives diverses et variées comme le basket-ball, le football, et avec un équipement complémentaire non encore disponible, le volley-ball et le badminton... La présence d'une piste en périphérie permet également de s'entraîner à l'athlétisme, à la course d'endurance ou même de pratique du roller.

Nos premiers jeunes sportifs l'ont déjà testé pour leur plus grand plaisir !

Autant de possibilités pour se retrouver autour de diverses activités. Ce lieu offre un espace de vie sociale qui encourage le dynamisme au sein de notre commune et devrait contribuer à améliorer notre cadre de vie.



La commune lance son Plan local d'urbanisme (PLU)

La commune d' Haudivillers a décidé de poursuivre son engagement dans la réalisation d'un PLU. Ce document d'urbanisme devra notamment exposer clairement le projet de la collectivité quant à l'évolution du territoire de la commune en précisant les zones urbanisées, les zones à urbaniser, les zones naturelles et les zones agricoles.

Les études seront lancées prochainement dès que le bureau d'études aura été retenu. Les premières réunions ont eu lieu début octobre avec l'accompagnement des services de l'Assistance Départementale pour les Territoires de l'Oise (ADTO) et du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE).

La commune d' Haudivillers disposait précédemment d'un plan d'occupation des sols (POS) créé par la Loi d'orientation foncière de 1967, qui fixait l'ensemble des dispositions d'urbanisme réglementaires applicables. Mais l'évolution réglementaire liée notamment à la loi du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbain (SRU) a remplacé les anciens Plans d'occupation des sols (POS) par les Plans locaux d'urbanisme (PLU). La principale différence est que le PLU doit comprendre un projet d'aménagement et de développement durable qui présente le projet communal.

Notre commune n'ayant matériellement pas pu réaliser son PLU avant la date limite imposée, le POS a donc été rendu caduc. Elle est, de fait, revenue depuis mars 2017 au règlement national d'urbanisme (RNU) qui impose des règles minimales d'urbanisme.

Avec l'élaboration du PLU, c'est une réflexion globale qui s'engage en vue d'une planification communale adaptée à notre territoire.

CADRE DE VIE

Inauguration de l'échelle du château d'eau et de l'épareuse

Samedi 12 octobre.

C'est un temps ensoleillé et une douce température qui accompagnent les personnalités qui nous rejoignent en cet agréable après-midi.

Le député Olivier Dassault, le sénateur Olivier Paccaud, la conseillère départementale Anne Fumery et le sous-préfet Michaël Chevrier sont venus inaugurer la nouvelle échelle du château d'eau ainsi que l'épareuse auxquelles ils ont largement contribué financièrement.



Après un bon moment bien sympathique passé à détailler les installations, allant même jusqu'à une démonstration du fonctionnement de l'épareuse menée par Jacky Hummel, toutes et tous se rendent à la salle Monique de l'Odéon pour visiter l'exposition de l'association Haud'Histoire sur les métiers dans notre village à travers les âges.

Nous les remercions à nouveau pour leur aimable contribution.



CINE RURAL – La saison 2019-2020 démarre

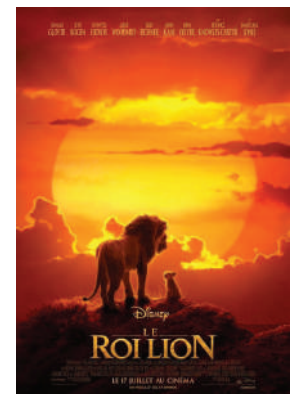
La saison 2019-2020 s'est ouverte en septembre avec la projection du film C'EST QUOI CETTE MAMIE qui a bien amusé les 41 spectateurs.

Puis, en octobre, le ROI LION de Disney projeté en relief « 3D ». Et là, c'est grandiose.

Alors que les limites acoustiques de notre salle Monique de l'Odéon sont vite atteintes, le son des films Disney, et des films américains en général, est clair et limpide, même à l'intensité sonore élevée qui souligne les moments forts.

Les rugissements des lions étaient prenants autant que les images en relief.

Pour les projections en 3D, nous utilisons des lunettes électroniques synchronisées avec le projecteur. Elles coûtent très cher, 70€. Nous les louons 1€ la séance à Ciné Rural 60, l'association qui réalise les projections, et nous insistons bien pour que chacun restitue sa paire de lunettes à la sortie. Rien à voir avec les lunettes « ordinaires » utilisées pour les projections en relief dans les salles grand public. Le résultat est impressionnant. À la fin, les 66 spectateurs ont applaudi.



Hélas, nous déplorons qu'un spectateur n'ait pas rendu sa paire de lunettes.

En novembre, nous projetterons le film de Nicolas Vanier DONNE MOI DES AILES. Comme chaque fin d'année, le cinéma sera interrompu en décembre, et la reprise se fera le samedi 4 janvier.

Il n'y aura plus de projection en 3D.

Toute l'équipe du Ciné Rural d'Haudivillers vous souhaite de joyeuses fêtes.

Radars pédagogiques, analyse des relevés

Installés depuis mai 2018, les radars pédagogiques se veulent, en premier lieu, être un outil de prévention et de sensibilisation des automobilistes. De plus, ils ont permis de mesurer les flux de véhicules et surtout leur vitesse.

L'analyse des relevés concernant le radar d'entrée dans la commune en provenance de Lafraye fait état d'un flux de véhicules qui avoisine les 900 véhicules/jour entrants et autant sortants. La moyenne des relevés montre que 92 % des vitesses sont acceptables.

Les vitesses maximales enregistrées ne seront pas communiquées pour ne pas motiver de pseudo-compétiteurs, mais malheureusement chaque jour au moins 2 très grands excès de vitesse sont notés, ce qui est totalement inacceptable.

Les vitesses plutôt élevées qui nous sont transmises ne se produisent pas forcément la nuit, mais plus

particulièrement aux heures de la fin de matinée et de la fin d'après-midi.

Les données relatives aux autres radars sont en cours d'analyse. Nous pourrions, ainsi, avec la gendarmerie et les services départementaux des routes, trouver les solutions pour améliorer ces chiffres.



Il est important que chaque conducteur prenne conscience qu'il circule dans une zone où il est nécessaire de réduire sa vitesse et que respecter les 50 km/h maximum est obligatoire en agglomération.

Nous notons aussi une tendance à accélérer trop vite pour sortir du village. La limite de vitesse de 50 km/h est obligatoire jusqu'au panneau de sortie d'agglomération. Il ne s'agit pas de rouler déjà à 80 km/h « ou plus encore » dans notre village et surtout au niveau de la priorité à droite du Clos des Peupliers.

La vitesse est la première cause de mortalité routière en France. Soyez prudents et pensez à nos enfants !



La vitesse et la conduite



Campagne de la sécurité routière :

« La vie appartient à ceux qui lèvent le pied »

Les dangers de la route ... Vitesse et conduite : quels sont les risques ?

La vitesse est la première cause de mortalité routière en France (31%). Elle est à la fois un facteur déclencheur de l'accident, mais aussi un facteur aggravant. Quels sont les risques de la vitesse sur la conduite, pour vous et pour les autres ?

Un champ visuel réduit : plus la vitesse augmente, plus le champ est réduit. À grande vitesse, il se limite à une vision centrale de la route.

Des risques d'accidents plus graves : plus la vitesse est élevée, plus le choc est violent en cas d'accident et plus les conséquences sont graves. Tout choc frontal au-dessus de 80 km/h entraîne quasi inévitablement la mort ou des séquelles irréversibles pour tout passager, même ceinturé...

Une augmentation de la fatigue et du stress : rouler vite fatigue, obligeant le conducteur à traiter un grand nombre d'informations dans un minimum de temps et à adapter en permanence sa vision. La vitesse induit un stress qui entraîne fatigue et perte de vigilance, deux facteurs importants d'accident.

Conseils pour éviter la prise de risque : Une variation

de la vitesse implique une variation significative du risque d'accidents mortels : une baisse de 1% de la vitesse moyenne fait baisser mécaniquement de 4% le taux d'accidents mortels.

Adaptez votre vitesse aux circonstances : lieux traversés, conditions de circulation et conditions climatiques, état de la chaussée, chargement du véhicule, état des pneus.

Redoublez de vigilance la nuit : les feux de croisement n'éclairent qu'à 30 mètres. A 70 km/h, l'obstacle qui surgit dans la zone éclairée est inévitable.

Respectez les distances de sécurité : distance de sécurité et temps de freinage.

À noter ; la distance d'arrêt augmente inévitablement avec des facteurs à risque, la vitesse ou l'alcool par exemple. Lorsque nous vous informons d'un temps de réaction qui varie de 1 à 2 secondes, il s'agit là d'une moyenne sur une personne qui n'a pas consommé de substances pouvant altérer ce temps de réaction, et qui ne présente pas de signe de fatigue pouvant conduire à une perte de vigilance.

Retrouvez toutes les informations sur le site de la sécurité routière.

Vous pourrez télécharger le dépliant : « Vitesse : connaissez-vous ses effets et ses risques ? »

Circulation rue du Souvenir

La rue du Souvenir n'était à l'origine qu'un petit chemin d'accès au cimetière.

Jusqu'alors, en arrivant de Fouquerolles, quelques riverains pouvaient l'emprunter jusqu'au cimetière où une barrière limitait la circulation sur cette voie limitée à 20 km/h.

Pour des raisons de sécurité, notamment avec la réalisation du city-stade dans le prolongement du parking, la commune a procédé au déplacement de cette barrière afin de limiter les flux de véhicules, toujours plus nombreux, circulant à des vitesses parfois trop élevées et effectuant des demi-tours près des habitations, pouvant occasionnellement importuner les résidents.

Aujourd'hui, les flux sont donc scindés.

En arrivant de Fouquerolles, la rue du Souvenir



permet de se rendre uniquement au terrain de football, au parking attenant ainsi qu'au city-stade récemment réalisé, tout en desservant une seule habitation.

En arrivant depuis le château d'eau, elle permet d'accéder à la plupart des habitations.

Quelques habitudes sont à changer, mais au bénéfice d'une tranquillité que l'on souhaite retrouvée !

Formation aux gestes qui sauvent

Que faites-vous face à un enfant qui s'étouffe avec une tomate cerise ? Vous appelez les pompiers ? Le Samu, un voisin ?

Trop tard. C'est de vous que cet enfant avait besoin. Tout de suite.

Et face à une personne qui s'est blessée et s'est coupée l'artère radiale ? Saignement abondant garanti. 33 centilitres de sang plus tard, c'est la perte de connaissance. Et après ?

Et face à une personne à terre, qui ne respire plus ?

Vous appelez le 15 ? Le 18 ? Le 112 ? Et en attendant ?

Un défibrillateur, à quoi ça sert ? Comment ça fonctionne ? On peut le déplacer ? Dans quel cas l'utiliser ? Est-ce qu'il répète les consignes si on ne les a pas entendues ?

Ce n'est pas au moment de l'utiliser qu'il faudra se poser ces questions.



Il faut se préparer à devoir un jour donner des premiers secours. Souvent à nos proches.

C'est pour nous apprendre ces premiers gestes qui sauvent que Sébastien Chapitre, professionnel de la formation en matière de sécurité, a aimablement accepté d'animer 2 séances d'initiation aux habitants d'Haudivillers les 5 et 19 octobre. Gratuitement, alors que certains organismes la facturent chèrement.

Ces deux séances de très grande qualité n'ont pas suscité un intérêt aussi grand que celui que nous avons escompté, vu l'importance du sujet.

Doit-on en conclure que les Haudivillois connaissent déjà parfaitement les premiers gestes qui sauvent, et s'en réjouir ?

Quel que soit le niveau d'information de chacun, le grand message à faire passer est que le défibrillateur situé sur la place, contre le mur de l'école, est à disposition de tous et utilisable à domicile en cas d'urgence cardiaque.



ÉVÈNEMENTS

Concert de violonistes en l'église de HAUDIVILLERS

Le 7 juillet dernier, nous avons eu le plaisir d'accueillir en l'église Saint Martin, un ensemble musical et pouvoir ainsi écouter le « Jeune ensemble à cordes » composé de huit musiciens de Gennevilliers.

Dès ses débuts, l'orchestre a montré une volonté de faire connaître des répertoires historiques de grande qualité à travers des interprétations, en concertos ou en solistes, qui en respectent rigoureusement l'esprit original, tout en œuvrant pour leur revitalisation.

Ils nous ont présenté un programme autour du quintette op 163 de Schubert, le quatuor n°6 de Beethoven, le concerto pour 2 violoncelles de Vivaldi, quelques pièces de Bach et le Terzetto op 74 de Dvorak.

BRAVO à ses jeunes musiciens.



La fête communale 2019

Cette année encore, la fête communale a été fort appréciée.

Ce moment convivial à partager en famille et entre amis a débuté par le Karaoké. Il n'est pas nécessaire d'avoir des talents de ténor, tout le monde peut participer dans la bonne humeur, tout en dégustant les croque-monsieur et les gaufres.



Le samedi après-midi, les enfants étaient fiers de présenter leur vélo fleuri tout en évoluant sur le parcours ludique et éducatif. Ils ont tous été récompensés autour d'un goûter bien apprécié. Le spectacle de danse de l'association Haudi sur



Scène a été une fois encore d'une grande qualité. Nous avons pu apprécier les chants et de belles chorégraphies dans de très jolis costumes et applaudir avec force tous les danseurs et chanteurs.



Dans la soirée, la municipalité avec l'appui de l'association HaudiCom, a organisé la retraite aux flambeaux avec un défilé de char suivi par un grand nombre de personnes dans les rues du village sous une pluie de confettis. Cette année, pour des raisons de sécurité, des bâtons fluorescents ont été distribués



aux enfants et adolescents en remplacement des lampions, traditionnels, certes, mais inflammables. A la nuit tombée, le cortège s'est dispersé sur le terrain de football d'où le feu d'artifice a été tiré.

Cette année encore, une participation importante a été observée le dimanche matin au concours de pétanque avec une trentaine d'équipes fort motivées.



En fin de matinée, après la remise des lots et des récompenses, nous nous sommes régalés avec une JAMBALAYA confectionnée sous nos yeux. Ce sont 110 repas qui ont été servis à l'ombre des arbres et dégustés entre amis ou en famille dans une ambiance chaleureuse.

L'après-midi s'est poursuivi avec le traditionnel défilé du 14 juillet et le concert de l'Harmonie Haudicœur qui a ravi les nombreux spectateurs.



Toute l'équipe de la commission « Fêtes et Cérémonies », l'association HaudiCom et les membres du Conseil municipal vous remercient pour votre participation. Ils vous invitent à venir les retrouver lors de la prochaine manifestation du marché de Noël, le dimanche 15 décembre prochain. Parmi vous circulera Sébastien le Magicien.

Au plaisir de vous retrouver très bientôt en compagnie du Père Noël.



Exposition Haud'Histoire sur les métiers d'autrefois à Haudivillers

Notre temps fort de l'année 2019 avait cette fois pour thème les métiers exercés à Haudivillers à travers les âges.

Nous avons ainsi essayé de reconstituer l'activité de nos ancêtres à partir de 1789, avec beaucoup d'éléments en 1831 et 1931.

Nous nous attendions à voir apparaître les piliers économiques de l'agriculture et du bâtiment mais, au-delà, nous avons détaillé également différentes activités qui occupaient les Haudivillois durant ces époques.

Nous avons donc travaillé en désignant un responsable par thème, ainsi pour les métiers des secteurs :

- Du textile (draps, laine, toile, lin,...) : Lysiane Marchadour et Géraldine Degeitere ;
- De l'Agriculture : Serge Dachon ;
- Des métiers de service et administration : Isabelle Coquelle
- Des métiers du bâtiment : Daniel Coquelle
- De l'industrie de la terre et du cheval : Hervé Montauffier
- Des métiers de bouche : Nicolas Valois
- Des métiers du cuir et de la corde : Hervé Montauffier
- Recherches étymologiques : Bruno Hummel

Nous avons passé de nombreuses heures pour la recherche d'éléments regroupés par thèmes et l'élaboration des panneaux de l'exposition.

Une liste nominative, par ordre de métiers, établie par Nicolas Valois, a permis de retrouver nos ancêtres sur leur métier. Certains Haudivillois ont ainsi pu voir apparaître le nom de leurs aïeux sur ces listes.

Nous avons également présenté -sous forme d'un écomusée- le mobilier ménager mis à notre disposition par Michel Stukowski, la collection de tracteurs de Patrice Truptil, l'atelier artisanal et la mise en situation présentée par Gérard Beudin, le mobilier notarial de Maître Mesnard.

La logistique a notamment été assurée par Jean-Pierre Marchadour, Denis Debrye, ainsi que par les membres actifs de l'association.

Susana et Bernard Clerget ont mis à la disposition des Haudivillois, leur four à pain pour la cuisson de leurs recettes et ont offert un accueil fort sympathique en offrant une dégustation de cidre « maison ».

Les élu-e-s du département de l'Oise et le Sous-préfet de Clermont ont vivement apprécié cette exposition en soulignant le dynamisme associatif régnant à Haudivillers.

Nous tenons à remercier la municipalité pour son soutien et également Betty Bouton qui a assuré le secrétariat, Isabelle Ancel, Patricia Hummel qui ont participé activement à la réussite de ce temps fort.

Nous vous donnons, dès à présent, rendez-vous en 2020 pour une autre initiative dont le thème sera : souvenirs d'école, jouets et jeux d'enfants.

L'Equipe Haud'Histoire





LE COIN DES ENFANTS

La semaine ELA

Les classes du RPI ont participé à la semaine ELA – association luttant contre la leucodystrophie.

La semaine a commencé par la dictée ELA. Les élèves ont pu visionner un DVD ou des vidéos expliquant la maladie. Ce qui a permis aux enseignantes d'évoquer le thème du handicap et la tolérance.

La semaine s'est clôturée par la course ELA le 18 octobre. Des affiches, une banderole et des dossards ont été envoyés par l'association. Les élèves très motivés ont participé à la course mettant en pratique le slogan « Mets tes baskets et bats la maladie ».



NOTRE VILLAGE

4. — HAUDIVILLERS (Oise) - La Petite Rue

Collection Leclère



Betty Bouton, la passion d'apprendre

Dès les premiers instants de notre rencontre, il n'a suffi que d'une photo de classe pour raviver cette flamme, jamais bien loin dans les yeux de Betty qui a voué la presque totalité de sa carrière aux enfants d'Haudivillers comme « maîtresse d'école », « professeur des écoles » puis directrice.

En 1955, elle fait partie des premiers bébés nés à la maternité de Beauvais appelée « Hôtel Dieu ». Mais, sa naissance n'est pas sans risque, car sa maman n'est pas en mesure de la nourrir. C'est une proche de la famille qui, venant d'avoir un bébé, a pu donner de son lait pour sauver Betty. Ses parents qui craignaient de perdre leur enfant, l'avaient fait baptiser à son 5ème jour, en sollicitant des voisins à l'improviste comme parrain et marraine. Betty reprend des forces mais rencontre de gros problèmes respiratoires. Elle grandit entourée par ses 3 grandes sœurs et son petit frère et l'on peut dire qu'elle « était à bonne école ». Elle profitait des leçons de ses sœurs qu'elle entendait lire, relire et réciter leurs tables de multiplication. Ainsi, à l'âge de 5 ans, pour sa 1ère rentrée des classes à l'école de Saint Félix, elle savait déjà lire.

Contrainte par ses problèmes d'asthme, elle ne pouvait ni courir, ni faire de sport. Alors, pour s'occuper dans la cour de « récré », elle lisait beaucoup pendant que les autres enfants jouaient. Chaque année, de l'âge de 6 à 10 ans, elle partait en cure les 3 premières semaines de septembre alors que la rentrée était à l'époque à la mi-septembre. Très jeune, elle n'avait qu'une envie, c'était d'aller à l'école en même temps que les autres et pouvoir apprendre comme ses grandes sœurs. Cette période a semble-t-il eu une forte influence sur l'intérêt qu'elle a toujours porté à l'école puis, finalement, à l'enseignement.

Le goût du sport, Betty l'a très vite trouvé dès que sa santé s'est améliorée. À son entrée en 6ème, elle a pu effectuer des efforts physiques, s'est passionnée pour le sport et s'est mise à courir comme jamais elle n'avait pu le faire. Elle est encore aujourd'hui très sportive comme son mari Gérard qui est un passionné de tennis de table.



Betty Bouton a débuté sa carrière dans l'Éducation nationale en 1976 à Cires-Les-Mello. Elle assurait aussi des remplacements à Mouy, Bury et au plateau de Creil où elle rencontrait, au sein d'une même classe, des élèves de diverses origines parlant une quinzaine de langues différentes. Pas facile à gérer pour cette jeune enseignante, mais elle a gardé tout son enthousiasme pour ce métier tant aimé.

De ses racines à Saint Félix dans l'Oise, village d'environ 180 habitants qui comptait 4 fermes, elle retient un excellent souvenir des étés passés au ramassage des pommes de terre et au travail aux champs avec les autres enfants du village. La plus belle récompense de ce « travail » était de repartir avec une pièce ou un petit panier d'œufs. Cet esprit « village », c'est ce qu'elle recherchera rapidement dans ses choix de postes d'enseignante.

Ainsi, quand un poste s'est libéré à Haudivillers, elle n'a pas hésité à postuler, d'autant plus qu'un logement de fonction était proposé. Mais, elle ne pourra hélas pas loger sur place, car les conditions de logement n'étaient pas réunies pour accueillir sa petite famille et surtout ses 2 jeunes enfants : Magali 2 ans 1/2 et Benoît, un bébé de 9 mois. Rien ne va la démotiver, elle effectuera la route tous les jours entre Beauvais et Haudivillers, accompagnée de ses 2 enfants lorsqu'ils seront scolarisés à Haudivillers.

Arrivée en septembre 1983 à Haudivillers, sous la direction de M. Eloy, elle enseigne en classe de CP/CE1 dans le cadre du regroupement scolaire avec les communes de Lafraye et Fouquerolles qui sera ensuite dissout en 1985. Son travail dès les premiers froids, en arrivant tous les matins à l'école, était de veiller à la bonne chauffe du poêle qui trônait au milieu de la classe. Madame Hullot avait pris soin

de le remplir de charbon avant l'arrivée des enfants. Elle nous raconte aussi que lors d'un épisode neigeux conséquent, alors que le car ne pouvait pas passer pour ramener les enfants à Fouquerolles et Lafraye, certains d'entre eux étaient rentrés en tracteur, accompagnés par Isabelle Hullot ! Que de souvenirs...

L'enseignement en école primaire représente pour Betty Bouton beaucoup de plaisirs, de satisfactions, mais de patience aussi... Elle a enseigné pendant 14 ans aux grandes sections/CP avec l'appui important de Mme Deliancourt pour appréhender sa première année avec ce type de niveau qu'elle n'avait encore jamais eu. Elle a ensuite retrouvé les CE1/CE2 qu'elle gardera pendant 16 ans. Une année, elle a eu jusqu'à 3 niveaux à gérer dans la même classe avec les grands qui aidaient les petits et les petits qui progressaient à vue d'œil en autonomie. Elle garde un excellent souvenir de cette expérience qu'elle a trouvée « géniale » chacun pouvant progresser tout en apportant à l'autre.

Elle a connu aussi la douleur profonde de perdre brutalement une collègue, Mme Constant, avec qui elle était très proche depuis une vingtaine d'années et avec qui elle avait noué des liens particuliers. Une grande tristesse apparaît dans ses yeux quand elle se remémore ce terrible moment où il a fallu, en tant que directrice, gérer la situation et surtout expliquer aux enfants que leur maîtresse, qu'ils appréciaient beaucoup, ne reviendrait plus. Les questions des enfants sont fortes et vraies, elles sortent du cœur, mais elles vous demandent bien du courage pour y



répondre. Les enfants n'ont pas accepté d'avoir une autre maîtresse cette année-là, nous confie-t-elle, seul un maître a pu reprendre la suite et les motiver à nouveau.

Mais, l'accompagnement des enfants passe aussi par d'excellents moments, comme lors de l'organisation des kermesses avec la participation des parents aux spectacles. Des liens encore plus forts se sont créés avec les enfants lors des voyages scolaires à la mer (15 jours) ou à la neige (3 semaines). Elle a pu partager des temps privilégiés avec eux car, lors de ces voyages, la maîtresse devenait un peu la confidente ou la maman à qui l'on confiait ses petites misères. Mais le grand plaisir de certains était de voir la maîtresse en pyjama... (éclats de rire). Les petites lectures du soir autour d'un lit et le bisou avant d'aller se coucher restent gravés dans sa mémoire. Cette relation privilégiée, en dehors du contexte scolaire habituel, lui apportait une reconnaissance encore plus grande des élèves. C'était une époque avec l'autorité suffisante, la reconnaissance appréciée et le respect mutuel entre l'enfant et son enseignant. Une grande satisfaction professionnelle mais aussi personnelle !

Après 30 ans voués à l'école de notre village, Betty Bouton a eu le cœur serré quand l'heure de la retraite « a sonné ». Toutes ces années passées resteront marquées dans la mémoire de notre jeune retraitée. Elle aurait aimé habiter à Haudivillers pour les liens qu'elle y a créés et pour cet esprit village qu'elle a toujours aimé. Hélas, ce projet qu'elle partageait avec son mari Gérard, ne se concrétisera pas.

Betty Bouton, en compagnie de Gérard, est toujours très présente dans les manifestations du village où elle a plaisir à bavarder avec d'anciens élèves qui sont aujourd'hui mariés et parfois même installés dans notre village, et qui à leur tour, ont leurs enfants scolarisés à Haudivillers. Elle ne manque jamais une occasion de venir aux cérémonies ou autres animations festives. Après avoir enseigné à un peu plus de 1000 élèves sur sa carrière dont 750 environ dans notre commune, vous comprendrez aisément qu'il lui faille toujours « un peu du temps » quand elle passe par chez nous !

Sa retraite est à son image, très active. Elle s'est investie dans l'association Haud'histoire qui nous a offert en octobre dernier une belle exposition sur les métiers d'autrefois à Haudivillers. Elle dit avoir toujours un œil sur les cours d'école et garde un pied dans l'éducation nationale puisqu'elle est déléguée départementale (DDEN) et participe aux conseils des écoles de niveau primaire, notamment sur le r.p.i. du village et à Bailleul. Le rôle essentiel de délégué consiste à exprimer un avis ou à prendre des décisions

au regard du bien-être des enfants. Ceci lui permet de mettre à profit son expérience, de se sentir utile et de garder des liens avec l'enseignement scolaire.

Mais, au-delà de cela, Betty ne cesse de vouloir apprendre. Elle est actuellement en 4^{ème} année de cours à l'Université de Beauvais où elle perfectionne son anglais.

Son engagement dans le bénévolat lui permet aujourd'hui d'œuvrer au Club du Beauvaisis de la Retraite Sportive (CBRS) où deux fois par semaine, elle emmène des groupes pour une sortie de marche nordique. Elle fait également partie du Comité de jumelage de la ville de Beauvais et contribue ainsi à l'organisation de rencontres dans le but de favoriser les échanges avec les villes étrangères que

ce soit pour les enfants, dans le cadre du sport ou d'échanges culturels.

De plus, Betty est mamie comblée et elle ne manque pas d'assurer son rôle pleinement auprès de ses petits-enfants Anna, Ilan, Victor et Lena. Pendant les vacances scolaires mais aussi lors des diverses activités scolaires comme les sorties piscine et autres sorties avec l'école, elle répond toujours présente sans hésiter et ce, pour le plus grand bonheur de ses petits-enfants.

Betty Bouton fait partie de ces personnes qui laissent une empreinte forte dans notre village et qui méritent bien que l'on partage avec vous ces années de bonheur et tout son attachement à notre village. Nous attendons sa prochaine visite avec impatience.



Le départ de Jojo

Georges Signoret a quitté Haudivillers fin juillet pour rejoindre son fils dans les Alpes. Nous aurions aimé lui consacrer une interview dans ce bulletin, mais son départ rapide en période estivale ne l'a pas permis.

« Jojo », comme ses copains l'appellent, a adoré notre village au sein duquel il a eu plaisir à habiter depuis 1968. Il s'est investi dans la vie associative par le biais de la fanfare qu'il a intégrée en 1985 (34 ANS AVEC SA FIDÈLE GROSSE CAISSE). En retraite depuis 35 ans, aujourd'hui c'est une nouvelle vie qu'il va découvrir dans une autre région.

La commune retiendra de lui son caractère attachant apprécié pendant plus de 50 ans. Il n'a jamais quitté cette jeunesse d'esprit qui lui va si bien.

C'est un exemple d'écoute et d'ouverture d'esprit surtout envers la jeunesse de notre village, pardon, de SON village qu'il aimait tant, et ce, dès son arrivée.

Toutes les personnes qui le connaissent et l'apprécient se souviendront encore longtemps de lui.



Longue vie à toi, Georges !

Sous d'autres paysages certes, mais nous savons bien qu'une partie de ton cœur est restée et restera éternellement à Haudivillers.

La préservation de la perte d'autonomie et le maintien à domicile



En 2050, une personne sur trois aura plus de 60 ans. Ce contexte doit être anticipé et pris en compte afin de mettre en place dans l'Oise les conditions nécessaires au maintien à domicile le plus longtemps possible.

Avec le Plan Oise Seniors, l'action globale du Conseil départemental vise à agir en priorité sur des leviers indispensables au maintien à domicile : la sécurité et la lutte contre l'isolement.

Dans ce but, deux dispositifs, financés par le Conseil départemental et la Conférence des Financeurs pour la prévention de la perte d'autonomie, sont mis à place : [OISE URGENCE SENIORS](#) et [ALLO OISE SENIORS](#).

OISE URGENCE SENIORS : un système inédit pour les secours



Pour faciliter la prise en charge des personnes de plus de 70 ans en cas d'urgence, ce dispositif totalement gratuit, se présente sous la forme d'un système de flashcode regroupant les informations médicales consultables par les sapeurs-pompiers de l'Oise.

Sous la forme d'un sticker, à coller en priorité sur le miroir de la salle de bain ou le boîtier de la téléassistance, il permet un accès très rapide et sécurisé aux données personnelles et médicales de la personne qui en bénéficie. Confidentielles, ces données sont fournies par le bénéficiaire ou sa famille et ne sont consultables que par les sapeurs-pompiers de l'Oise, tous équipés d'un lecteur.

> Pour bénéficier du dispositif OISE URGENCE SENIORS

ALLO OISE SENIORS : un numéro unique du Département au service des 60 ans et plus



Avec la création d'un numéro de téléphone unique, le Conseil départemental assure les réponses à toutes les questions liées à la perte d'autonomie.

Les réponses à ce numéro départemental (non surtaxé) sont assurées par des agents du Département formés à répondre aux questions liées à l'autonomie. Il permet aux familles, aux bénéficiaires mais aussi aux associations et aux élus d'être immédiatement orientés sur des réponses liées au maintien à domicile ou au placement en EHPAD.

> En savoir plus sur ALLO OISE SENIORS

Cette plateforme vise à améliorer la qualité de service et à gagner un temps précieux à la sortie d'une hospitalisation, par exemple.

ALLO OISE SENIORS est mis en place depuis le 2 mai 2019.

Les autres dispositifs associés

- La téléassistance
- L'adaptation du logement
- L'allocation personnalisée d'autonomie à domicile (APA)
- MOBilisation NAtionale de Lutte contre l'ISolement des Agés (MONALISA)
- L'accueil familial

Le Plan Oise Seniors comprend également un **effort particulier pour le pouvoir d'achat des seniors de l'Oise**, avec : le relèvement du plafond de ressources pour **bénéficier de l'aide-ménagère**, permettant à un plus grand nombre d'Oisiens modestes d'être aidés. L'augmentation **des aides techniques** pour les bénéficiaires de l'APA.

DMP

LE DOSSIER MÉDICAL PARTAGÉ

Le **DMP** est votre carnet de santé en ligne.

Traitements, résultats d'examens, personne à prévenir en cas d'urgence, le DMP permet de retrouver au même endroit toutes vos informations de santé, et de ne pas les oublier :

- historique des soins des 24 derniers mois, alimenté automatiquement par l'Assurance Maladie ;
- pathologies et allergies éventuelles ;
- traitements médicamenteux et soins ;
- comptes rendus d'hospitalisation et de consultation ;
- résultats d'examens ;
- directives anticipées pour la fin de vie...

Le DMP vous permet de partager vos informations de santé avec les professionnels de santé de votre choix, qui en ont besoin pour vous soigner. Mieux informés, plus rapidement, ils évitent ainsi de prescrire des examens inutiles ou redondants, connaissent vos antécédents médicaux et les traitements que vous suivez. Il est particulièrement utile pour les personnes ayant souvent recours aux soins comme les patients atteints d'une maladie chronique ou les femmes enceintes.

COMMENT CRÉER UN DMP ?

En quelques minutes, vous pouvez simplement et facilement [créer votre DMP sur le site www.dmp.fr](http://www.dmp.fr) .

- munissez-vous de votre carte Vitale, où figure votre numéro de sécurité sociale ;
- renseignez une adresse mail ou un numéro de téléphone mobile qui servira à vous avertir dès qu'un nouveau document est ajouté à votre DMP ;
- indiquez votre médecin traitant et choisissez les professionnels de santé pouvant accéder à votre DMP.

Vous pouvez aussi vous rendre chez votre pharmacien ou dans votre caisse primaire d'assurance maladie qui l'ouvrira pour vous-même ou pour votre enfant mineur.

Que vous ayez ouvert ou non un Dossier Médical Partagé, rien ne change pour vos droits de remboursement.

Parlez-en à votre médecin lors de chaque consultation, il pourra alors alimenter votre DMP avec les informations utiles à votre suivi médical.

Ouvrir le DMP de son enfant : La bonne résolution de la rentrée !

La rentrée est déjà là ! Une période chargée pendant laquelle il faut penser à tout... notamment aux certificats médicaux et examens de santé des enfants. Cette année, pour se faciliter la vie, il faut penser à leur ouvrir un [Dossier Médical Partagé](#) (DMP) puis à le compléter avec quelques informations essentielles. Gratuit, ce service numérique hautement sécurisé mémorise leur histoire médicale et les suivra tout au long de leur vie. Et comme jusqu'à leurs 16 ans, les enfants doivent désormais réaliser [20 examens de suivi médical obligatoires](#), les informations à retenir sont nombreuses...

Une tribu connectée au DMP, c'est plus de sérénité !

Avec le DMP des enfants accessible partout et à tout moment en quelques clics depuis l'application mobile (téléchargeable sur [Google Play](#) ou [Apple Store](#)), plus besoin de s'encombrer systématiquement d'une pochette remplie d'ordonnances, de comptes rendus de consultation, d'examens de biologie, de radiologie, etc. à chaque visite médicale.

Et si l'on a égaré leur carnet de santé ou qu'on l'a oublié chez leurs grands-parents, le DMP permet d'accéder à de précieuses informations susceptibles de manquer momentanément.

Un DMP complété dès l'enfance ou la naissance, c'est l'assurance d'un meilleur suivi médical tout au long de la vie. A l'âge adulte, les enfants pourront à leur tour assurer la continuité de leur histoire médicale en remplissant leur DMP.

Pour créer le DMP de ses enfants, on peut se rendre en pharmacie, à l'accueil de la CPAM ou chez un professionnel de santé, sans oublier de se munir de la carte Vitale sur laquelle sont rattachés les enfants.

Quelles informations ajouter dans le DMP de ses enfants ?

Il est conseillé d'y glisser certaines informations clés, utiles en cas d'urgence, notamment :

- le groupe sanguin ;
- les coordonnées des personnes à prévenir en cas de problème ;
- les résultats d'analyses et/ou de radios ;
- une photographie des pages « pathologies au long cours », « allergies » et « antécédents familiaux » du carnet de santé, pour les avoir à tout moment à portée de main.

Leur médecin traitant pourra ajouter le volet de synthèse médicale et les spécialistes les comptes rendus de consultation.

En plus, l'Assurance Maladie verse dans le DMP l'historique des soins remboursés au cours des 24 derniers mois.

Bientôt un carnet de vaccination dans le DMP

Début 2020, le DMP sera enrichi d'un carnet de vaccination ! Pratique pour ne plus oublier les rappels des vaccins !

L'ADIL 60 : une bonne adresse pour s'informer sur le logement

L'ADIL est l'Association Départementale d'Information sur le Logement de l'Oise. Sa mission est de délivrer une information juridique et fiscale neutre, objective et gratuite sur le logement. Elle effectue chaque année 7000 consultations info logement, 3000 consultations info énergie, 150 simulations financières pour préparer les accédants à la propriété à rencontrer leur banquier ou leur courtier.

Les informations :

- **Les rapports locatifs** : révisions de loyer, congé du bailleur ou du locataire, état des lieux et dépôt de garantie, charges et réparations...
- **L'accession à la propriété** : PTZ (Prêt à Taux Zéro) et autres prêts, contrat de construction, promesse de vente, garanties et assurances, frais et taxes, accession et union libre
- **La fiscalité du logement** : TVA, crédits d'impôt, plus values, revenus fonciers...
- **La copropriété** : assemblée générale, travaux, syndic, charges...
- **L'amélioration de l'habitat** : aides de l'ANAH, crédit d'impôt, déficits fonciers...
- **Les informations à caractère social** : précarité énergétique, prévention de l'impayé locatif, prévention des expulsions, sécurisation des prêts immobiliers, logement non décent et dégradé
- **Le conseil info énergie** : conseil sur les travaux, les matériaux, les normes d'isolation et de performance. Information sur les aides financières et fiscales.

L'ADIL de l'Oise, un service de proximité : renseigne les usagers tous les jours à son siège à Beauvais. Consultations en visite ou par téléphone, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00, pour le **conseil info logement** et pour le **conseil info énergie**.

36 permanences près de chez vous, dont :

- **permanences info logement** : Breteuil, Clermont, Creil, Montataire, Mouy, Saint Just en Chaussée...
- **permanences info énergie** : Bresles, Clermont, le Coudray Saint Germer, Creil, Crèvecœur le Grand, Grandvillers, Saint-Just en Chaussée...

Pour contacter l'ADIL : 03.44.48.61.30 – www.adil60.org 17 rue Jean Racine à Beauvais

Que faire en cas de perte de clés ?

Perte de clés de son logement :

S'il s'agit de clés qui ne portent ni adresse, ni nom, le risque de cambriolage est minime.

Si vos clés portaient votre nom, ou si vos papiers étaient avec vos clés :

- Signalez la perte (ou le vol, suivant les cas) dans les 24 h au commissariat le plus proche ;
- Faites de même avec votre assureur ;
- Prenez les mesures pour faire changer de toute urgence la serrure.

Reste un problème : comment rentrer chez-vous sans clés ? Plusieurs solutions s'offrent à vous :

- Si vous avez laissé un double de clé à un proche, le problème sera facilement réglé (soyez prévoyant !)

- Si ce n'est pas le cas, vous devrez certainement contacter un serrurier ;

- Enfin, et même si cette pratique est illégale, si vous êtes locataire, votre propriétaire peut en posséder un double.

Perte de clés de voiture :

Si vous avez perdu vos clés de voiture, seul votre concessionnaire auto est en mesure de vous fournir de nouvelles clés.

Pour les obtenir, vous devrez lui présenter votre carte grise.

Le délai d'attente est compris entre 48 h et deux semaines, suivant les concessionnaires.



BRIGADE DE GENDARMERIE DE BRESLES

Horaires d'ouverture de l'accueil

| | | |
|----------|--------------|--------------|
| lundi | 08h/12h | 14h/18h |
| mardi | 08h/12h | 14h/18h |
| mercredi | 08h/12h | 14h/18h |
| jeudi | 08h/12h | 14h/18h |
| vendredi | 08h/12h | 14h/18h |
| samedi | 09h/12h | 14h/18h |
| dimanche | fermé | fermé |

Accueil téléphonique

Lors des heures d'ouverture de 08h à 12h et de 14h à 19h

Sans notion d'urgence : 03.44.07.87.17

Si notion d'urgence : 17

En dehors des heures d'ouverture

Dimanche et jours fériés :

Accueil téléphonique assuré au 03.44.07.87.17 ou cas échéant au 17

Du lundi au samedi : entre 12h et 14h /19h et 08h : vos appels sont redirigés vers le Centre Opérationnel Gendarmerie de Beauvais (17)

Dépôt de plainte :

Notion d'urgence : votre plainte sera traitée lors de votre présentation à la brigade

Sans notion d'urgence : la prise de rendez-vous ou la plainte en ligne seront privilégiées

<https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>

Inscriptions sur les listes électorales

Les élections municipales se dérouleront le dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour. Le cas échéant, le second tour des élections aura lieu le dimanche 22 mars 2020. Le bureau de vote sera installé, comme à chaque élection, à la salle multi-activités, dans la cour de l'école.

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour une personne ayant obtenu la nationalité française après 2018. Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, citoyen européen résidant en France...), vous devez faire la démarche de vous inscrire sur les listes électorales (liste électorale d'une mairie ou liste électorale consulaire).

Pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2020, la demande d'inscription doit être faite au plus tard le vendredi 7 février 2020.

Pour s'inscrire en ligne, vous devez utiliser le téléservice de demande d'inscription sur les listes électorales <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47> et joindre la version numérisée d'un justificatif de domicile et d'un justificatif d'identité.

Si vous êtes absent le jour de l'élection, vous pouvez voter par procuration (à établir au plus tôt). La démarche est à faire auprès d'un commissariat de police ou d'une gendarmerie (où que vous soyez), ou au tribunal d'instance de son domicile ou de son lieu de travail.



ENVIRONNEMENT

Le contrôle des installations d'assainissement non collectif

L'assainissement non collectif est une solution d'assainissement qui s'entretient et se contrôle régulièrement. Jusqu'alors, les visites périodiques de bon fonctionnement des installations d'assainissement individuel étaient réalisées par Veolia Eau-SEAO. Les dernières visites datent d'environ 2013.

Désormais l'Agglo du Beauvaisis est compétente en matière d'assainissement non collectif et organise actuellement les visites de nos installations.

Ce Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) assure les missions de contrôles, et aussi informe les usagers sur la réglementation en vigueur, sur les différentes installations d'assainissement non collectif réglementaires, et donne des conseils d'entretien.

Cette prestation, dont le coût était autrefois dilué dans nos factures d'eau, sera désormais facturée à part, en fin d'année. Pour un premier contrôle de fonctionnement, la facture TTC sera de 123,15 € et de 110,83 € pour un contrôle de bon fonctionnement.

Les prochaines visites auront lieu dans 7 ans.

Pour votre complète information, rendez-vous sur le site internet suivant :

<http://www.beauvaisis.fr/spanc/presentation-spanc>

ou contacter par téléphone la direction de l'environnement :

service SPANC au 03 44 79 38 11 ou 03 44 79 38 13

Les 4 saisons...

Pour parachever sur les articles relatifs aux 4 saisons : l'automne et ses feuilles mortes, ses châtaignes, le printemps et ses fleurs, l'été et sa verdure, l'hiver et sa froideur, savons-nous pourquoi il y a 4 saisons dans les pays tempérés ? Pourquoi il fait chaud l'été et froid l'hiver ? Et pourquoi dans les régions tropicales, il n'y a pas d'hiver, ni d'été ?

Nous savons que la terre tourne autour du soleil, qu'il fait plus chaud l'été et plus froid l'hiver. En effet, les saisons sont inversées que nous soyons dans l'hémisphère sud ou l'hémisphère nord parce qu'effectivement la terre tourne autour du soleil. Et suivant son inclinaison par rapport à celui-ci, suivant que l'hémisphère sud ou l'hémisphère nord est penché vers le soleil, c'est l'été au sud et l'hiver au nord et inversement.

C'est Copernic qui a démontré que la terre tournait autour du soleil et non l'inverse. C'est un fait appelé « la révolution ». La terre accompagne le soleil suivant une voie de forme ovale appelée « orbite », d'une durée d'une année, approximativement 365 jours et 6 heures. Et la terre pivote sur elle-même, comme une toupie, en évoluant autour du soleil. Elle réalise une rotation de 24 heures par rapport au soleil et de 23 heures, 56 minutes et 4 secondes par rapport aux astres.

La position du soleil a son importance : plus celui-ci est élevé dans le ciel et plus il fait torride, plus celui-ci est bas et plus il fait frisquet. Et si les rayons du soleil apparaissent au sol en oblique ou perpendiculairement (angle droit), la surface éclairée sera plus ou moins étendue. Les rayons qui sont plus concentrés sur une petite surface apportent plus de chaleur, ce sera l'été et inversement, ils le sont moins sur une grande surface, il fera plus froid, ce sera l'hiver. Ainsi, par la courbure de la terre, plus on s'approche des pôles, plus les saisons sont marquées, et plus la couche d'atmosphère que les rayons doivent traverser est épaisse.

Dans les régions tropicales, proches de l'équateur, le climat se définit en deux périodes, appelées « saison humide » et « saison sèche », réparties de façon inégale selon les régions. Celles-ci sont situées entre les tropiques, 15 à 25 degrés de latitude * nord et sud. Il fait chaud toute l'année. Cela s'explique par l'angle de l'éclairement quotidien qui varie peu au cours de l'année. Le fort réchauffement est soutenu par les rayons solaires qui sont, pour la plupart du temps, près de la verticale et traversent une mince couche d'atmosphère. Les saisons ne se définissent pas par les températures, comme dans les régions tempérées, mais par la pluviosité. La latitude a donc son importance.

Et si les saisons ont beaucoup d'influence sur nous, « *quatre saisons comblent la mesure de l'année, quatre saisons se partagent l'esprit de l'homme* » citation de John Keats (poète anglais, né au 18ème siècle) et « *tout jardin est, d'abord l'apprentissage du temps, du temps qu'il fait, la pluie, le vent, le soleil et le temps qui passe, le cycle des saisons* » d'Eric Orsenna, artiste écrivain, romancier du 20ème siècle.

*angle que fait la verticale d'un lieu avec le plan de l'équateur. Cet angle varie suivant la position du lieu de 0° à 90° à partir de l'équateur (dictionnaire Quillet de la langue française).

Martine Hummel



Recette

Champignons sautés aux amandes

Préparation et cuisson : 25 mm

Ingrédients :

500 g de têtes de champignons de Paris

1 cuillère à soupe de
crème fraîche

50 g d'amandes entières mondées nature

20 g de beurre

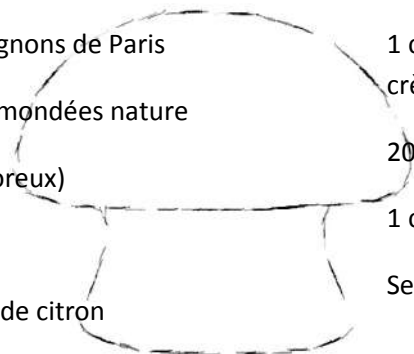
10 cl de madère (vin liquoreux)

1 cuillère à soupe d'huile

2 échalotes

Sel, poivre

2 cuillères à soupe de jus de citron



Pelez les échalotes et hachez-les finement. Séparez la tête de la queue des champignons. Lavez rapidement les têtes sans les laisser tremper. Coupez-les en lamelles épaisses et aspergez-les du jus de citron.

Faites chauffer l'huile dans une sauteuse, ajoutez le beurre*. Faites blondir les échalotes à feu moyen pendant 3 minutes.



Ajoutez les amandes et les champignons. Faites-les sauter et dorer pendant 10 minutes, en remuant régulièrement avec une spatule.



Salez et poivrez les champignons et les amandes, puis réduisez le feu. Ajoutez le madère et la crème fraîche, mélangez et laissez cuire doucement pendant 10 minutes environ, jusqu'à ce qu'il ne reste plus de liquide. Remuez de temps en temps.

Versez les champignons dans un légumier et servez chaud.

**Quelques conseils : le mélange huile/beurre empêche ce dernier de noircir et de brûler lorsqu'il est soumis à une forte température. Ajoutez le beurre seulement lorsque l'huile est chaude.*

Citations

**La chose la plus difficile à comprendre
au monde c'est l'impôt sur le revenu !**

Albert Einstein

**C'était sûr comme les impôts ; et ça, y a
rien de plus sûr.**

Charles Dickens

JEUX - COLORIAGE

Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué !

Recette :

Prenez un texte

Remplacez tous les e, E, é, è par 3

Les t par 7

Les s par 5

Les a par 4

Un dernier petit pour corser le tout, les r par 6

Minuscule ou majuscule et le tour est joué...

L4 pomm3 37 l'35ca6got

Il y 4v4i7 un3 pomm3

4 l4 cim3 d'un pommi36

Un gr4nd coup d3 v3nt d'4u7omn3

L4 fi7 7omb36 5u6 l3 p63

-Pomm3, pomm3 7'35 7u f4i7 m4l ?

-J'4i l3 m3n7on 3n m46m3l4d3,

l'o3il f3ndu 37 l3 n3z poch3.

3l13 tomb4, qu3l domm4g3,

5u6 un p37i7 35c46go7

Qui 5'3n 4l14i7 4u vill4g3,

54 d3m3u6e 5u6 l3 do5.

-4h ! 57upid3 c6347u63 !

di7 l'4nim4l co6nu.

-7u 45 d3fonc3 m4 7oi7u63

37 m3 voici f4ibl3 37 nu.

D4n5 l4 pomm3 4 d3mi bl373,

l'35c46go7 comm3 un gro5 v36

6ong4, c63u54 54 ch4mbr3773

4fin d'y p45536 l'hiv36.

Ch46l35 Vild64c

Trouvez les 7 différences



MÉLI MÉLO

Les cordes des cerfs-volants sont emmêlées.
Suis les lignes et écris les chiffres correspondant dans les cases

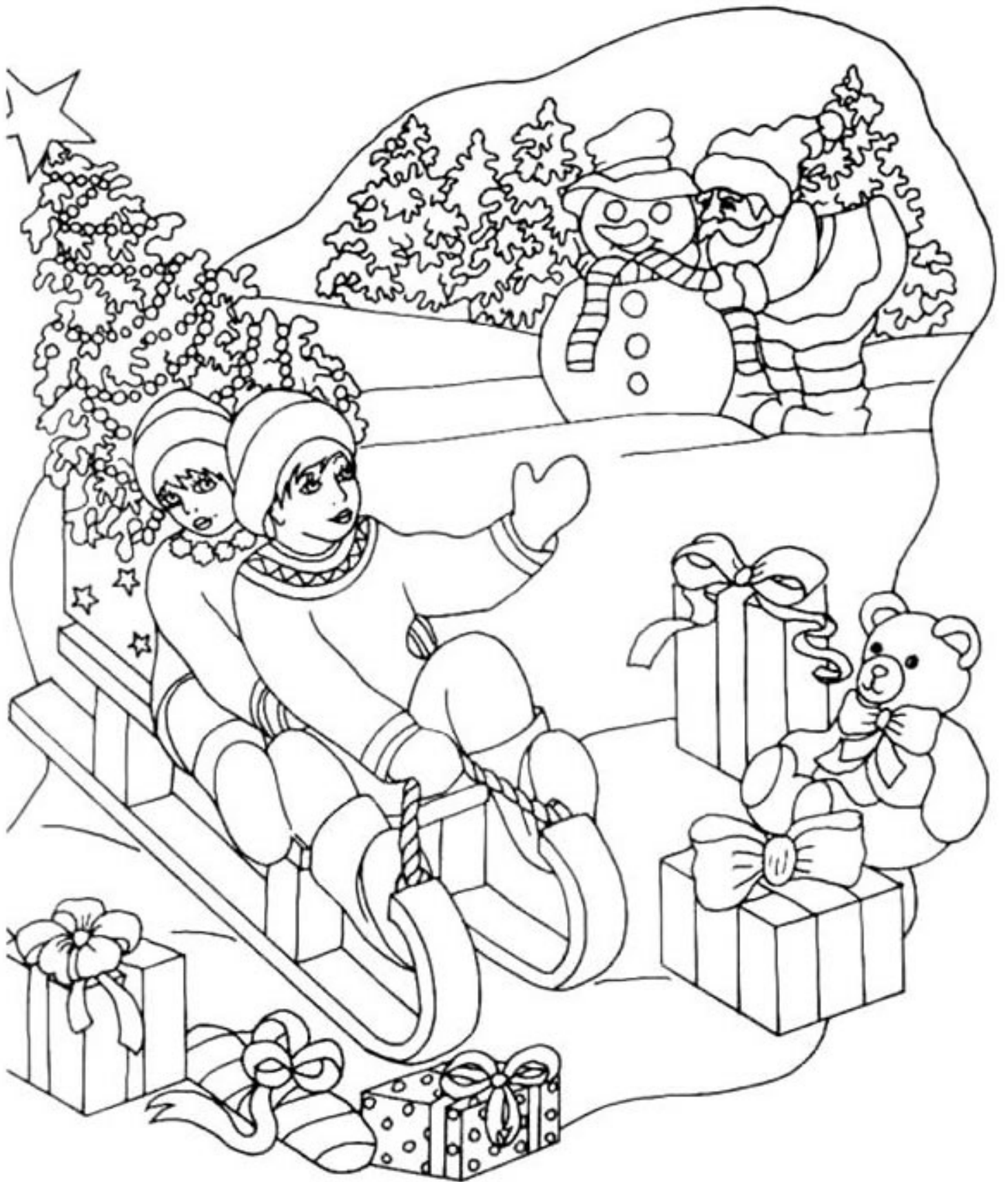


Sudoku



| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 7 | | 2 | | | | | |
| | | 3 | 9 | | | | 4 | |
| | | | | 4 | 8 | 2 | | |
| | | 2 | | | | 6 | 1 | |
| 3 | | | | 2 | | | | 9 |
| | 6 | 5 | | | | 8 | | |
| | | 1 | 4 | 7 | | | | |
| | 4 | | | | 3 | 1 | | |
| | | | | | 2 | | 5 | 6 |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 | | | | 3 | | 2 | 4 | |
| 6 | | | 1 | | | 9 | | 3 |
| | | 4 | | 9 | | 6 | | |
| 5 | | 3 | | 6 | | 7 | | |
| | 1 | 7 | 5 | | 3 | 4 | 9 | |
| | | 8 | | 7 | | 1 | | 5 |
| | | 6 | | 2 | | 3 | | |
| 8 | | 2 | | | 6 | | | 4 |
| | 7 | 1 | | 5 | | | | 2 |



SOLUTIONS



| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 | 8 | 9 | 6 | 3 | 5 | 2 | 4 | 1 |
| 6 | 2 | 5 | 1 | 4 | 7 | 9 | 8 | 3 |
| 1 | 3 | 4 | 8 | 9 | 2 | 6 | 5 | 7 |
| 5 | 4 | 3 | 9 | 6 | 1 | 7 | 2 | 8 |
| 2 | 1 | 7 | 5 | 8 | 3 | 4 | 9 | 6 |
| 9 | 6 | 8 | 2 | 7 | 4 | 1 | 3 | 5 |
| 4 | 5 | 6 | 7 | 2 | 8 | 3 | 1 | 9 |
| 8 | 9 | 2 | 3 | 1 | 6 | 5 | 7 | 4 |
| 3 | 7 | 1 | 4 | 5 | 9 | 8 | 6 | 2 |



| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 7 | 4 | 2 | 3 | 5 | 9 | 6 | 8 |
| 8 | 2 | 3 | 9 | 6 | 1 | 7 | 4 | 5 |
| 6 | 5 | 9 | 7 | 4 | 8 | 2 | 3 | 1 |
| 4 | 9 | 2 | 8 | 5 | 7 | 6 | 1 | 3 |
| 3 | 1 | 8 | 6 | 2 | 4 | 5 | 7 | 9 |
| 7 | 6 | 5 | 3 | 1 | 9 | 8 | 2 | 4 |
| 5 | 8 | 1 | 4 | 7 | 6 | 3 | 9 | 2 |
| 2 | 4 | 6 | 5 | 9 | 3 | 1 | 8 | 7 |
| 9 | 3 | 7 | 1 | 8 | 2 | 4 | 5 | 6 |

MÉLI MELO : 2 1 3

La pomme et l'escargot

*Il y avait une pomme
à la cime d'un pommier.
Un grand coup de vent d'automne
la fit tomber sur le pré.*

*-Pomme, pomme t'es-tu fait mal ?
-J'ai le menton en marmelade,
l'œil fendu et le nez poché.*

*Elle tomba, quel dommage,
sur un petit escargot
qui s'en allait au village,
sa demeure sur le dos.*

*-Ah! stupide créature !
dit l'animal cornu.*

*-Tu as défoncé ma toiture
et me voici faible et nu.*

*Dans la pomme à demi blête,
l'escargot comme un gros ver
ronga, creusa sa chambrette
afin d'y passer l'hiver.*

Charles Vildrac

NUMÉROS UTILES




www.3237.fr

Pompiers : 18 ou 112
Gendarmerie : 17
SAMU : 15
Hôpital : 03 44 11 21 21
EDF : 0810 347 948





CALENDRIER MANIFESTATIONS


NOVEMBRE

- LUNDI 11** - Commémoration
- SAMEDI 16** - Atelier Scrapbooking
- DIMANCHE 17** - Bourse aux jouets
«Nos Enfants d'Abord»
- SAMEDI 23** - Atelier comptines
- Repas Beaujolais
«Odi Jeun»
- SAMEDI 30** - 




JANVIER

- SAMEDI 4** - 
- JEUDI 16** - Vœux du Maire 18h30
- SAMEDI 25** - 

FÉVRIER

- SAMEDI 29** - Concours de Belote
«La Pétanque Haudivilloise»
- 

DÉCEMBRE

- SAMEDI 7**  - Atelier comptines
- Repas S^{te} Barbe
«Les Pompiers» 
- DIMANCHE 8** - Arbre de Noël
- DIMANCHE 15** - Marché de Noël 
- SAMEDI 21** - Colis des aînés

L'ARBRE DE NOËL DES ENFANTS DE LA COMMUNE AURA LIEU LE DIMANCHE 8 DÉCEMBRE 2019 DÈS 14H45 À LA SALLE POLYVALENTE.

L'arbre de Noël s'adresse aux enfants de 0 à 11 ans (au 31 décembre 2019 inclus).

Programme :

- spectacle « Lutin Lili Court »
- puis distribution de jouets par le Père Noël aux enfants sages !

Les parents recevront une invitation pour leur(s) enfant(s).

Nouveaux arrivants ? Présentez-vous à la mairie afin que nous puissions prendre en compte vos enfants !



JOURS DE MARCHÉ À HAUDIVILLERS



Le marché se tiendra de 16h00 à 18h30 sur la place du 8 Mai les 1^{er} et 3^{ème} vendredis du mois.

SÉANCES DE CINÉMA RURAL 2019-2020

Les horaires seront confirmés au fur et à mesure. A priori, la séance commence à 20h00 durant la saison hivernale et à 20h30 durant les beaux jours d'été. Aussi, certaines séances peuvent bénéficier de la projection de 2 films.

- | | |
|---------------------------|----------------------------|
| Samedi 30 novembre | Samedi 25 avril |
| Samedi 4 janvier | Samedi 30 mai |
| Samedi 25 janvier | Samedi 19 septembre |
| Samedi 29 février | Samedi 31 octobre |
| Samedi 21 mars | Samedi 28 novembre |



LE COLIS DES AÎNÉS

Les membres du Centre Communal d'Action Sociale et l'équipe municipale ont le plaisir d'offrir le colis de Noël aux aînés de notre commune lors du goûter animé par Duo Cristal

le samedi 21 décembre 2019 à partir de 14h30, salle Polyvalente

Rappel des conditions d'attribution du colis des aînés : vous devez être âgé de 65 ans révolus au 31 décembre 2019.

Vous êtes nouvel arrivant dans la commune ? Vous êtes invité à vous faire connaître au secrétariat de la Mairie, si vous ne l'avez pas déjà fait à votre arrivée, ou par email à l'adresse mairie-haudivillers@wanadoo.fr.

MOTO and CO
BEAUVAIS

Vous accueil
du mardi au samedi
de 9h à 12h et 14h à 19h

**Votre spécialiste moto, scooter et quad
toutes marques !**

ATELIER
PREPARATION MOTEUR

ACCESSOIRES
ROUTE ET CROSS

VEHICULES NEUFS
ET OCCASIONS

YAMAHA/KTM/SUZUKI/HONDA/GASGAS/KYMCO/RIEJU/
PIAGGIO/GILLERA/VESPA/APRILIA/TGB/MBK/DERBI/...

EXCLUSIF !

Gamme sportswear
FOX
Hommes-Femmes-
Enfants - Bagagerie

www.motoandco.fr - 13 RN1 - 60000 ALLONNE - 03.44.45.23.26

AC Décor

Peinture
Ravalement
Décoration
Vitrerie
Revêtement sols et murs

6 bis rue Emile hainaut 60510 Haudivillers
03.44.80.60.93 - 06.20.87.39.12
ac.decor@sfr.fr

Aurélien SOREL
EARL du Vieux Moulin
N° Agrément 2016-0003

06.07.02.64.33.
sorel.aurelien@orange.fr



**VIDANGE
FOSSE SEPTIQUE
FOSSE TOUTES EAUX
BAC A GRAISSE...**

**BAR TABAC PRESSE
LOTO
HAUDIVILLERS**

Dépôt de pain et viennoiseries,
gaz, timbres postaux, timbres
amendes et fiscaux, recharges
téléphoniques, loto, jeux de
grattage, journaux, magazines,
boissons à emporter, vente de
fromages de chèvre, épicerie de
dépannage.

Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi :
de 7h à 19h30
Dimanche : de 7h à 12h00



GARAGE AUTIQUET
Mécanique - Carrosserie - Peinture
Vente véhicules neuf et occasions
Réparations toutes marques

18 rue de la poste
60510 HAUDIVILLERS

Tél/Fax : 03 44 80 40 31
thierry.autiquet@orange.fr

GLACET S.A.R.L.



- Terrassements
- Assainissements
- Démolitions
- Location Pelles et Tracto-Bennes
- Mini-pelle

1, rue de Laversines - 60510 FOUQUEROLLES
Portable : 06 85 43 95 07
Tél. 03 44 80 39 09 • Fax 03 44 80 15 02




CONCEVOIR
CRÉER
ENTRETIENIR

**GAUDION
PAYSAGE**
Un extérieur qui vous ressemble

www.gaudion-paysage.fr
03 44 07 14 27

COIFF' STYLE
Coiffure mixte & Esthétique



03.44.79.13.03
8, rue de l'église 60510 Oroër

du mardi au jeudi: de 9h à 12h et
de 14h à 18h30
le vendredi: de 9h à 18h30 et
le samedi: de 9h à 17h

ACHAT - VENTE - LOCATION



**AGENCE BRESLES
IMMOBILIER**
www.bresles-immobilier.fr

LA **ITRINE D'AGNETZ**
www.agnetz-immo.fr

03.44.07.58.01

Rédaction
Martine RIVOLIER, Denis DEBRYE, Sylvain FRENOY, Corinne CARLO, Susana
CLERGET, Lysiane MARCHADOUR, Bernard CLERGET, Martine HUMMEL,
Bruno HUMMEL, Geraldine DEGEITERE
Mise en page : Corinne CARLO et Adrien CLERGET

FREAKS
contact@assofreaks.fr
www.assofreaks.fr